

De la seconde moitié du IX^e siècle à nos jours

FORT & MÉMORIAL

VILLE DE HUY

Li Tchestia
VISITE

Musées de Huy

SOMMAIRE

2 DATES CLÉS

3 LE SITE DE LA VILLE

4 L'ANCIEN CHÂTEAU (LI TCHESTIA)

6. LE Puits

6. LES FOUILLES

ARCHÉOLOGIQUES

7 LE FORT

8. LA CONSTRUCTION (1818-1823)

9. LE FORT AU XX^e SIÈCLE

I. Première Guerre mondiale

II. Entre-deux-guerres

III. Seconde Guerre mondiale

IV. Le fort aujourd'hui

10 SECONDE GUERRE MONDIALE - L'HORREUR NAZIE

10. QUI EST INCARCÉRÉ, QUAND & POURQUOI ?

I. Les prisonniers français

II. Les prisonniers de

I' « Aktion Sonnenwende »

Paul Daxhelet

Julien Lahaut

Léon-Eli Troclet

III. Les otages

Walter Delsat

Joseph Pholien

Arthur Masson

IV. Les résistants

René Halin

V. Les femmes

14. LES TÉMOINS RACONTENT...

I. L'arrivée

II. La salle d'écrou

III. Les chambrées

IV. La nourriture

V. L'hygiène

VI. La promenade

VII. L'appel

VIII. Les travaux et les corvées

IX. Les occupations des otages

X. Les cachots

XI. Les contacts avec l'extérieur

XII. Une nuit au fort

XIII. L'exécution

XIV. La déportation

XV. Leur libération

24. LA CHAPELLE

25. LA VIE DES HUTOIS

SOUS L'OCCUPATION (1940-1944)

26 ILS ONT OSÉ LA GRÈVE !

27 LES CHASSEURS ARDENNAIS

DATES CLÉS

Seconde moitié
du IX^e s.

Divers actes font mention de l'existence d'un castrum, lieu fortifié que l'on peut raisonnablement identifier avec l'espace situé entre la Meuse et le Hoyoux, éminence rocheuse comprise.

985

Donation du comté de Huy à l'évêque Notger, acte consacrant la naissance de la principauté épiscopale de Liège.

1066

Charte de franchise.

1506-1538

Restauration du château par Érard de La Marck, prince-évêque de Liège.

Fin XVII^e et
début XVIII^e s.

Guerres de Louis XIV - Le château subit douze sièges en trente ans.

1715

Traité de la Barrière qui ordonne le démantèlement du château.

1717

Démolition du château.

1765

Début de la construction de l'hôtel de ville.

1818-1823

Construction du fort par les Hollandais.

1831

Le fort est remis à la Belgique.

1876

Achat du fort par la Ville de Huy.

1880

Récupération du fort par l'État (ministère de la Défense) ; il est modernisé par le général Brialmont et intègre le système de défense de la Meuse.

1914-1918

Armée allemande - Camp disciplinaire pour ses propres troupes.

1937

Ministère de la Défense - 6^e régiment de Chasseurs ardennais.

1940-1945

Centre d'internement et de tri pour résistants et otages civils, gardé par la Wehrmacht (armée allemande) et contrôlé par la Geheime Feldpolizei (police militaire secrète) - Plus de 7 000 prisonniers de diverses nationalités européennes y sont internés.

1945

Ministère de la Justice - Prison pour inciviques.

1946

Fermeture de la prison.

1957

Installation du téléphérique des Vallées.

1972

Classement du fort.

1973

Vente à la Ville de Huy pour le franc symbolique.

1976

L'arrêté de classement est modifié afin de pouvoir classer également le site environnant.

2008

Inauguration de l'espace muséal.

LE SITE
DE LA VILLE

A HUY, la Meuse présente un méandre prononcé et reçoit, au cœur même de la ville, les eaux du Hoyoux. Ce dernier, prenant sa source dans le Condroz, débouche d'une vallée escarpée dans une large plaine alluviale entourée de collines où son cours ralentit et qui offre une série d'îlots.

LA NATURE a fait de cet endroit un site idéalement adapté à l'établissement d'une population, un site favorable à la naissance et au développement d'une cité ceinturée de murailles et dominée par un château fort. La présence séculaire du château, puis de la citadelle, sur l'éperon rocheux qui domine la cité, illustre bien la permanence d'un remarquable site défensif.



Auteur inconnu, plan de la ville de Huy, non daté
(Huy, Musée communal, coll. H. Prévot).

SA FONCTION militaire est essentielle entre le IX^e et le XIX^e siècle ; sa fonction commerciale ne l'est pas moins. Point de passage privilégié sur la Meuse au débouché des vallées du Hoyoux et de la Mehaigne, Huy est le marché régional des échanges entre deux régions : la Hesbaye aux riches cultures et le Condroz forestier. Elle constitue aussi une de ces étapes de la batellerie mosane qui s'égrènent, à 30 km de distance environ, le long du fleuve.

LA NATURE
A FAIT DE CET
ENDROIT UN SITE
IDÉALEMENT ADAPTÉ
À L'ÉTABLISSEMENT
D'UNE POPULATION.

L'ANCIEN CHÂTEAU [LI TCHESTIA]

DEPUIS L'ANTIQUITÉ, le site qui accueille aujourd'hui le fort de Huy a joué un rôle stratégique ayant largement contribué à la naissance et à l'essor de la ville. Les origines de l'ancienne forteresse demeurent assez obscures et, malgré les nombreux vestiges gallo-romains mis au jour dans la région, rien ne permet d'attester la présence d'une quelconque fortification aux premiers siècles de notre ère.



Claude Chastillon, *Le fort chateau de Huy sur la rivierre de Meuse*, 1648 (Huy, Musée communal).

COMME SUSMENTIONNÉ, LA PRÉSENCE D'UN CASTRUM (LIEU FORTIFIÉ) semble bien attestée dans la seconde moitié du IX^e siècle. En 943, le comté de Huy apparaît pour la première fois dans différents actes ; son territoire s'étend sur les deux rives de la Meuse, principalement dans le Condroz, mais aussi en Hesbaye et dans la Famenne où le comte possède divers villages. Un château comtal sans doute assez modeste occupe une partie de l'éperon rocheux.

En 985, le comté est offert par le comte Ansfrid à l'évêque Notger, acte donnant naissance à la principauté de Liège dont la cité mosane devient un maillon défensif de première importance. Dès cette époque, le château (li Tchestia) permet de contrôler le trafic fluvial et l'axe routier qui franchit la Meuse. Au fil des siècles, il subit nombre d'agrandissements et d'aménagements.



G. Arnald, *Huy N. View*, 1828 (Huy, Musée communal).

Vue de la ville de Huy entre 1717 (date de la démolition de l'ancien château) et 1823 (date de l'édification du fort hollandais). La colline est vierge de toute construction.

AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE, ÉRARD DE LA MARCK RESTAURE LA FORTERESSE ; il fait creuser un puits profond dont la nécessité lui vaudra de demeurer dans la citadelle hollandaise.

Cette forteresse est imposante. Sa masse, ses épaisses murailles crénelées, ses nombreuses tours, de grosseur et de hauteur différentes, frappent l'imagination des contemporains. Elle est alors l'un des édifices militaires les plus importants du pays de Liège par ses dimensions et par son rôle stratégique.

- LE PUIITS
- LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

VERROU OCCIDENTAL DE LA POLITIQUE STRATÉGIQUE ET MILITAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE, la forteresse hutoise devient l'enjeu durant toute l'époque moderne des guerres que se livrent les puissances étrangères dans notre région. Il est en effet de notoriété que « Qui tenait Huy tenait la Meuse ».

C'est ce qui vaut à la ville le rôle déterminant qu'elle joue, au XVII^e siècle, durant les guerres de Louis XIV.

Cette période sonne le glas de l'édifice que les Hutois considèrent, non sans raison, comme une des merveilles de leur cité. La ville de Huy et son château subissent, dans le dernier quart du Grand Siècle et au début du siècle suivant, une bonne douzaine de sièges, tombant

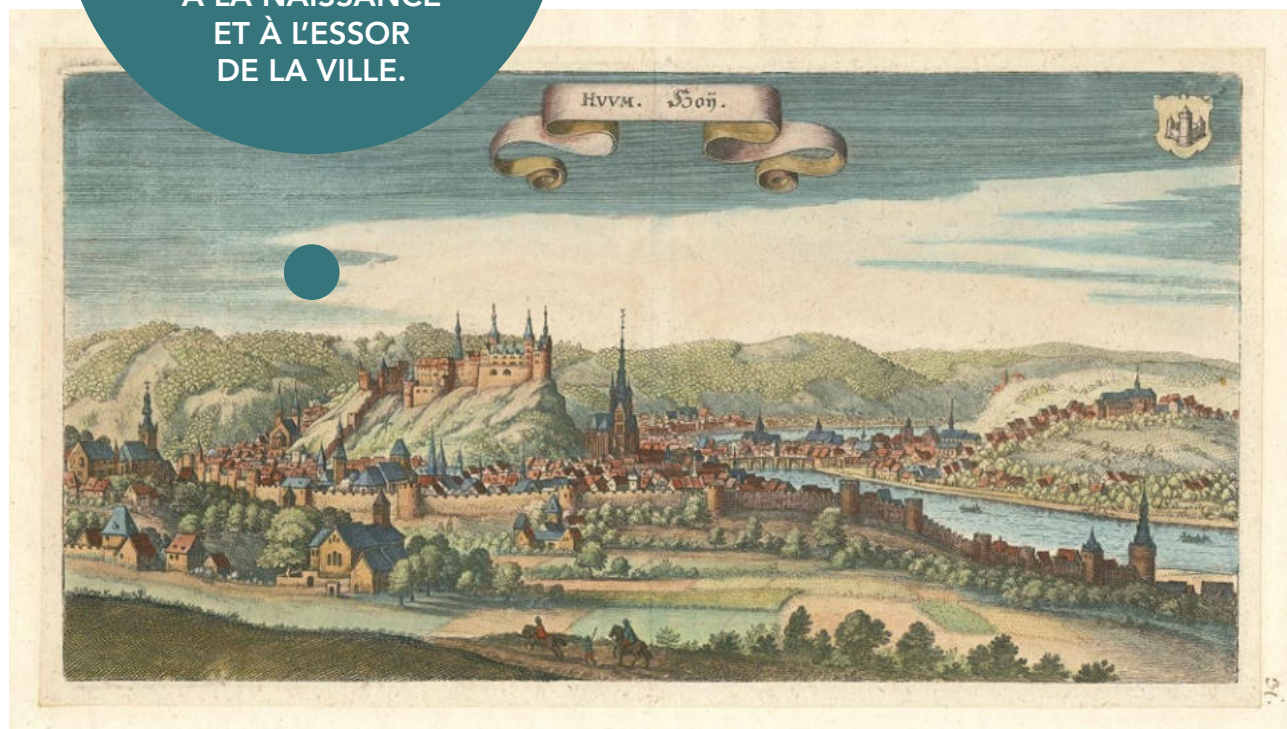
tour à tour dans les mains des armées du roi de France ou dans celles de la coalition qui lui fait face.

Toutefois, si la position de Huy reste primordiale comme verrou pour contrôler la vallée de la Meuse de Namur à Liège ou à Maastricht, les progrès de l'art de la guerre, ajoutés à ceux de l'artillerie, rendent ce complexe castral à tout jamais obsolète.

Après quelques hésitations sur l'opportunité de restaurer la forteresse, la politique viendra imposer une solution définitive. En effet, le traité de la Barrière conclu en 1715 à Anvers et la Triple-Alliance signée à La Haye en 1717 prévoient le démantèlement de la place de Huy.

Pendant plus d'un siècle, la colline est laissée à l'abandon, mais la chute du Premier Empire, le congrès de Vienne et le rattachement de nos régions aux Pays-Bas lui rendent son importance stratégique.

DEPUIS
L'ANTIQUITÉ,
LE SITE QUI ACCUEILLE
AUJOURD'HUI LE FORT
DE HUY A JOUÉ UN RÔLE
STRATÉGIQUE AYANT
LARGEMENT CONTRIBUÉ
À LA NAISSANCE
ET À L'ESSOR
DE LA VILLE.



Mathieu Mérian, *Huum. Hoij.*, 1650 (Huy, Musée communal).

● LE PUIT

Creusé à la demande d'Érard de La Marck au XVI^e siècle, le puits de 90 m de profondeur et de 5 m de diamètre est un vestige de l'ancien château, le Tchestia, dont il garantissait l'approvisionnement en eau du château.

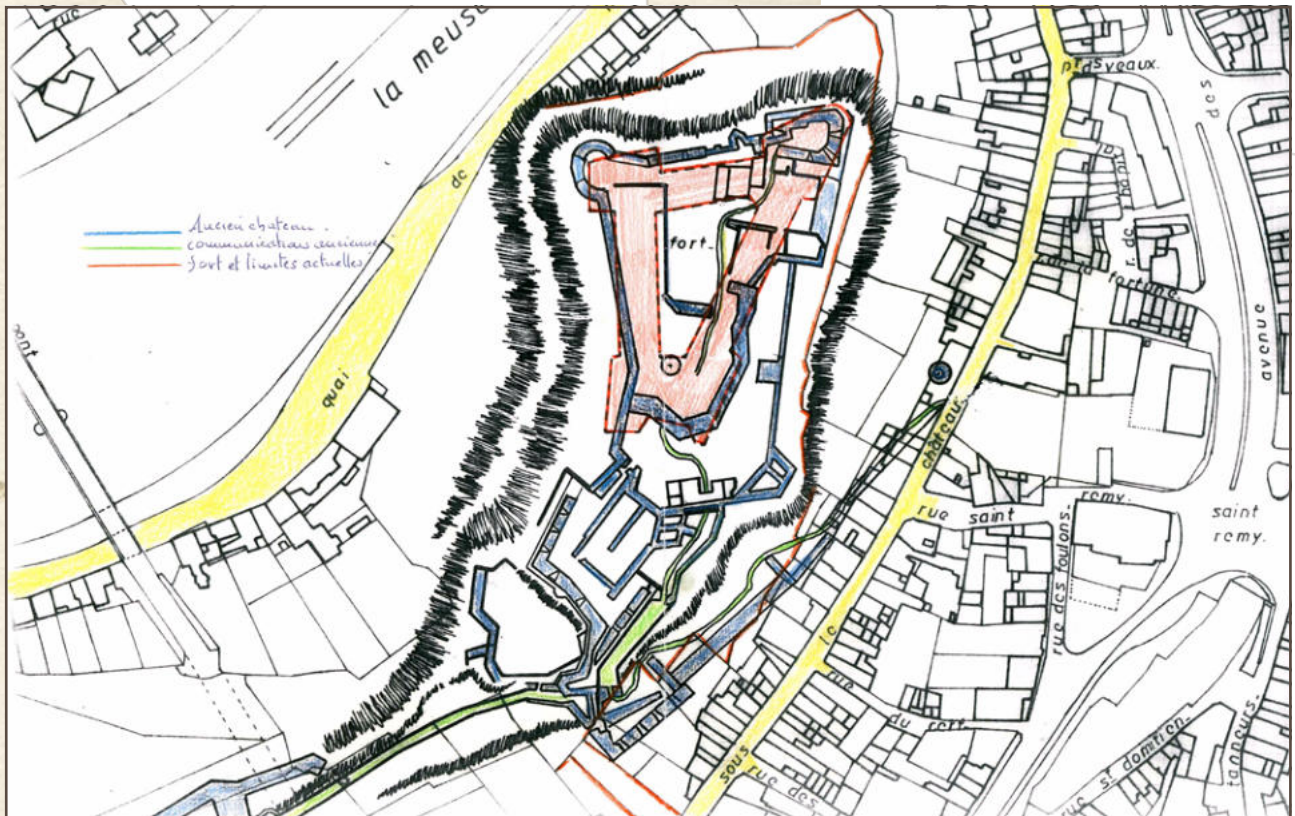
● LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

L'ancien Tchestia aurait, en principe, dû être complètement rasé. Ce ne fut cependant pas tout à fait le cas. Des sondages effectués entre 1969 et 1973 aux abords du fort ayant confirmé l'intérêt d'une fouille plus complète, un dégagement systématique du site est entrepris en 1976 et 1977.

La présence de murs d'époques différentes confirme les nombreuses modifications apportées au château depuis le XIV^e siècle.



Le puits, vestige de l'ancien château, encore visible aujourd'hui.



Auteur inconnu, plans superposés de l'ancien château et du fort, non daté.
En bleu : tracé de l'ancien château, li Tchestia.
En rouge : fort et limites actuelles.
En vert : communications anciennes.

LE FORT

- LA CONSTRUCTION
- LE FORT AU XX^e SIÈCLE

APRÈS LE CONGRÈS DE VIENNE (1814-1815), la cité mosane est rattachée au royaume uni des Pays-Bas. L'Europe coalisée crée ce nouvel État afin de se protéger contre la France.

Quatre « grands » (Angleterre, Prusse, Russie et Autriche) dominent les débats. Une surveillance attentive de la France, un pays jugé dangereux, est mise en place grâce à l'édification d'un ensemble de citadelles.

La ville de Huy appartient à la 1^{re} ligne commandant toutes les routes venant de France, s'appuyant d'un côté sur la vallée de la Meuse et de l'autre sur les inondations pouvant être réalisées dans les Flandres. Cette 1^{re} ligne comprend Nieuport, Ypres, Menin, Tournai, Ath, Mons, Charleroi, Dinant, Huy et Liège avec comme postes avancés les forteresses de Philippeville et de Mariembourg.

En 1830, année de la révolution belge et de la fin de la domination hollandaise, les citadelles susmentionnées ayant été peu sollicitées tombent à peu près intactes dans les mains belges. Désuètes, elles ne devaient pas subsister bien longtemps. Beaucoup disparaissent entre les années 1850 et 1870. Sur la Meuse, on conserve Liège, Huy, Namur et Dinant.

L'EUROPE
COALISÉE CRÉE
UN NOUVEL ÉTAT
AFIN DE SE PROTÉGER
CONTRE LA FRANCE :
LE ROYAUME UNI
DES PAYS-BAS.



Auteur inconnu, *Vue générale de Huy avec le fort, la collégiale et le Pontia*, non daté (Huy, Musée communal, coll. H. Prévot).

● LA CONSTRUCTION (1818-1823)

En 1823, c'est un énorme quadrilatère en pierre calcaire de Vinalmont, aux côtés inégaux, qui s'offre au regard des passants.

Cette forteresse affrontant la Meuse sur 148 m présente une cinquantaine de bouches à feu et de nombreuses meurtrières sur ses murs extérieurs donnant sur le fleuve (voir le cercle blanc sur la photo ci-dessous). Des bastions en saillie (voir les cercles blancs sur la photo aérienne ci-contre), réunis par des courtines d'une hauteur moyenne de 17 m, sont situés aux quatre coins. Un bastion domine la collégiale, un surveille la Meuse et deux autres flanquent l'entrée de la citadelle. Entre ces derniers, un bastion plus bas contrôle l'accès au plateau. Ils renferment les magasins, dont ceux à poudre, l'artillerie, la boulangerie et le quartier des officiers.

Le fort peut abriter 600 hommes logés dans les courtines aménagées en vastes dortoirs et équipées des installations nécessaires.

L'approvisionnement en eau est garanti grâce à l'ancien puits que fit creuser Énard de La Marck au XVI^e siècle et que le pouvoir hollandais conserve et consolide.

LE FORT
PEUT ABRITER
600 HOMMES.
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU EST
GARANTI GRÂCE
À UN PUIITS.

La première pierre de l'ouvrage militaire actuel est posée le 6 avril 1818. L'inscription néerlandaise gravée au-dessus de la porte d'entrée nous apprend que sa conception est due au lieutenant-colonel ingénieur Cammerlingh et que les travaux furent exécutés sous la direction de l'officier néerlandais du génie Anemaet.



Vue aérienne du fort (© MND, G. Hallyday).



DATES CLÉS

1831 Lors de l'indépendance de la Belgique, le fort est remis aux Belges.

1848 Le fort devient une prison d'État destinée à recevoir les dix-sept principaux condamnés de Risquons-Tout et leurs complices. Le dernier de ces prisonniers est libéré en janvier 1855.

1876 La Ville de Huy achète une première fois le fort pour 30 000 francs belges.

1880 Le fort redevient la propriété de l'État et est intégré par le général Brialmont dans le système défensif de la Meuse.

● LE FORT AU XX^e SIÈCLE

- I. PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
- II. ENTRE-DEUX-GUERRES
- III. SECONDE GUERRE MONDIALE
- IV. LE FORT AUJOURD'HUI



CAMP
DISCIPLINAIRE,
CENTRE D'HÉBERGEMENT,
ÉCOLE RÉGIMENTAIRE,
LIEU DE CASERNEMENT,
CAMP DE DÉTENTION,
CENTRE D'INTERNEMENT...,
LE FORT OCCUPE DE
MULTIPLES FONCTIONS
DURANT LE
XX^e SIÈCLE.

Cette photo a été prise en mai 1940 par les services de propagande de la Wehrmacht ; les Allemands entrent à Huy le 14 de ce mois. Ici, les soldats montent la garde devant le pont flottant établi au débouché de la rue Sur Meuse (coll. J.-M. Doucet).



L'espace muséal consacré à la Seconde Guerre mondiale (© WBT, David Samyn).

IV. LE FORT AUJOURD'HUI

Propriété de l'État, le fort est classé par arrêté royal du 5 avril 1972. Il est cédé à la Ville de Huy pour un franc symbolique le 16 avril 1973. L'arrêté de classement est modifié en date du 1^{er} octobre 1976 pour assurer également le classement du site environnant.

Aujourd'hui, le fort est devenu un lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale et reste un témoignage intact de l'univers concentrationnaire nazi, avec ses cachots, salle d'interrogatoire, chambres de détention et lavoirs rudimentaires. L'espace muséal éclaire le visiteur sur les conditions de vie des prisonniers durant le conflit et sur la vie quotidienne de la population sous l'Occupation.

Diverses thématiques allant de l'arrestation à la déportation, en pas-

I. PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

En 1914-1918, le fort ne joue aucun rôle militaire, mais est à nouveau utilisé comme prison, cette fois par les Allemands. L'occupant en fait un camp disciplinaire pour ses propres troupes, réfractaires ou déserteurs que la longueur de la guerre rebute. Aussi la population de ce bagne s'accroît de façon symptomatique au cours des derniers mois du conflit. En novembre 1918 s'y installe un centre d'hébergement pour prisonniers russes.

II. ENTRE-DEUX-GUERRES

En 1920, le fort accueille l'École régimentaire du 14^e régiment de ligne (bataillon 1 de 4). En 1937, il est réoccupé par le ministère de la Défense nationale et devient le lieu de casernement du 6^e régiment de Chasseurs ardennais jusqu'en mai 1940.

III. SECONDE GUERRE MONDIALE

De mai 1940 au 5 septembre 1944, les Allemands transforment le fort en camp de détention gardé par la Wehrmacht (armée allemande) et contrôlé par la Geheime Feldpolizei (police militaire secrète). Plus de 7 000 prisonniers de plusieurs nationalités y sont incarcérés :

- 1240 prisonniers français (des départements du Nord et du Pas-de-Calais) ;
- plus de 6 000 Belges et étrangers : Anglais, Tchèques, Polonais, Italiens, Hongrois, Autrichiens, Soviétiques, et même Allemands.

Le matin du 5 septembre 1944, les Allemands libèrent les détenus par petits groupes et, à midi, les grilles sont ouvertes. Dès le 12 septembre 1944, le ministère belge de la Justice y installe un centre d'internement pour inciviques. Le dernier d'entre eux est libéré en décembre 1946, puis le centre ferme ses portes.

sant par l'arrivée au fort, la découverte de la chambre, les travaux et corvées, la vie quotidienne, la nourriture, ou encore les contacts avec l'extérieur, les cachots et l'exécution sont abordées grâce au témoignage d'hommes et de femmes qui ont vécu cette douloureuse expérience.

• **Une vidéo d'une quinzaine de minutes** complète la visite. Des témoins directs de cette sombre période y racontent leur vécu.

• **À découvrir également** : le panorama (toute la ville et ses environs immédiats) et le puits (XVI^e siècle), vestige de l'ancien château.

SECONDE GUERRE MONDIALE L'HORREUR NAZIE

DE DÉBUT AOÛT 1940 AU 5 SEPTEMBRE 1944, LE FORT DE HUY EST TRANSFORMÉ PAR L'OCCUPANT EN CAMP DE DÉTENTION et de transit pour des prisonniers de tous types, principalement des otages. Dans un premier temps, on y enferme des civils français, des citoyens anglais se trouvant en zone occupée et des militaires belges. À l'occasion de la préparation de l'invasion de l'Angleterre, les Allemands ne veulent pas laisser d'Anglais en liberté parce qu'ils pourraient constituer un noyau de résistance. C'est ainsi que les Britanniques sur le sol belge sont arbitrairement arrêtés et conduits à Huy. Parmi eux se trouve l'écrivain P. G. Wodehouse (1881-1975) qui tiendra un journal de sa détention.

Si les mineurs français sont arrêtés pour faits de grève, la plupart des autres prisonniers le sont pour faits de résistance ou comme otages en raison d'actes de résistance.

**LA PLUPART
DES PRISONNIERS
DU FORT SONT
ARRÊTÉS POUR
DES FAITS OU ACTES
DE RÉSISTANCE.**

● QUI EST INCARCÉRÉ, QUAND & POURQUOI ?

- I. LES PRISONNIERS FRANÇAIS
- II. LES PRISONNIERS DE L'« AKTION SONNENWENDE »
- III. LES OTAGES
- IV. LES RÉSISTANTS
- V. LES FEMMES

I. LES PRISONNIERS FRANÇAIS

En mai-juin 1941, malgré l'oppressante présence militaire allemande en « zone interdite », la révolte gronde chez les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Ces hommes, auxquels les Allemands demandent sans cesse des efforts supplémentaires, ont faim et ils ont la rage au cœur de voir leurs femmes et leurs enfants privés de nourriture. La colère grandit et, brusquement, c'est la grève au nez de l'occupant. Le puits n° 7 des compagnies minières cesse le travail et le mouvement se répercute sur tout le bassin minier : 100 000 mineurs sont en grève, soutenus par la population. Les représailles des nazis ne tardent pas et, dès le 6 juin, c'est par centaines que les grévistes sont emmenés dans des camps de détention, parmi lesquels le fort de Huy où ils sont en transit avant d'être déportés.

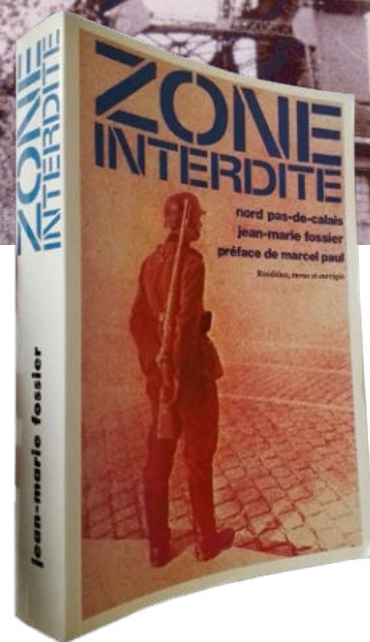
Un premier convoi, au départ de Valenciennes, arrive le 14 juin 1941 avec 276 prisonniers* ; d'autres suivent très rapidement.

Jusqu'au 11 mai 1943, 33 convois en provenance de Valenciennes, Lille, Loos, Béthune, Arras, Douai et Doullens achemineront vers le fort de Huy 1240 prisonniers.

Le puits Dahomey, concession de Dourges, R. Noury (source : Musée de la résistance nationale à Champigny-sur-Marne, France).

**LA PLUS
GRANDE GRÈVE
SURVENUE DANS
L'EUROPE OCCUPÉE PAR
L'ALLEMAGNE NAZIE :
100 000 MINEURS RÉPARTIS
SUR L'ENSEMBLE DU
BASSIN MINIER
CESSENT LE
TRAVAIL !**

* Jean-Marie Fossier en fait partie et sera incarcéré au fort de Huy du 17 mars au 7 mai 1943 (sous le numéro matricule 3228), avant d'être transféré à Douai. Il a pu constituer un certain nombre de ces convois.



Jean-Marie Fossier, *Zone interdite*. Nord-Pas-de-Calais, Paris, 1977.

- QUI EST INCARCÉRÉ, QUAND & POURQUOI ?
- LES TÉMOINS RACONTENT...
- LA CHAPELLE
- LA VIE DES HUTOIS SOUS L'OCCUPATION (1940-1944)

II. LES PRISONNIERS DE L' « AKTION SONNENWENDE »

Le 22 juin 1941, les nazis violent le pacte de non-agression négocié avec Staline en 1939 et envahissent l'Union soviétique.

Le même jour, une vaste opération, baptisée « Aktion Sonnenwende » (« Solstice d'été »), est déclenchée.

Elle vise à décapiter toute résistance organisée par l'arres-

tation des responsables antifascistes divers : communistes, socialistes, syndicalistes, francs-maçons. À travers la Belgique occupée, des convois de prisonniers affluent vers Huy, entre le 22 et le 26 juin 1941, comprenant de nombreuses personnalités qui ont joué un rôle important dans la lutte contre le fascisme.

PARMI CES PRISONNIERS

PAUL DAXHELET (LIÈGE, 1905 - LIÈGE, 1993)



- Peintre et graveur.
- Incarcéré au fort de Huy en 1941, Paul Daxhelet y connaît la répression.
- Il y devient l'ami d'autres hommes, opprimés comme lui. Le crayon à la main, il s'exprime et représente les rapports humains d'un temps d'exception.

Paul Daxhelet, *Salon de coiffure !*, été 1941 (coll. IHOES, Seraing).
Dessin réalisé durant son incarcération au fort de Huy.



JULIEN LAHAUT (SERAING, 1884 - SERAING, 1950)



- Député communiste de 1932 à 1950, secrétaire général, puis président (1945) du Parti communiste de Belgique.
- Héros de la résistance au nazisme.
- Arrêté en 1941 et torturé au fort de Huy, il sera déporté vers le camp de Mauthausen (Autriche ; 1944-1945) après quatre tentatives d'évasion.

LÉON-ÉLI TROCLET (LIÈGE, 1902 - BRUXELLES, 1980)



- Docteur en droit, avocat, homme politique socialiste.
- Incarcéré au fort de Huy en 1941 en raison de ses activités clandestines de résistance.
- Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale à plusieurs reprises, membre actif au sein de l'OIT (Organisation internationale du travail), il est considéré comme le père de la Sécurité sociale.
- Professeur à l'ULB où il fonde le Centre national de sociologie du droit social.

● QUI EST INCARCÉRÉ, QUAND & POURQUOI ? (suite)

III. LES OTAGES

Les otages constituent une des catégories les mieux représentées au fort (près d'un tiers des détenus). Ils sont désignés nominativement, principalement à la suite

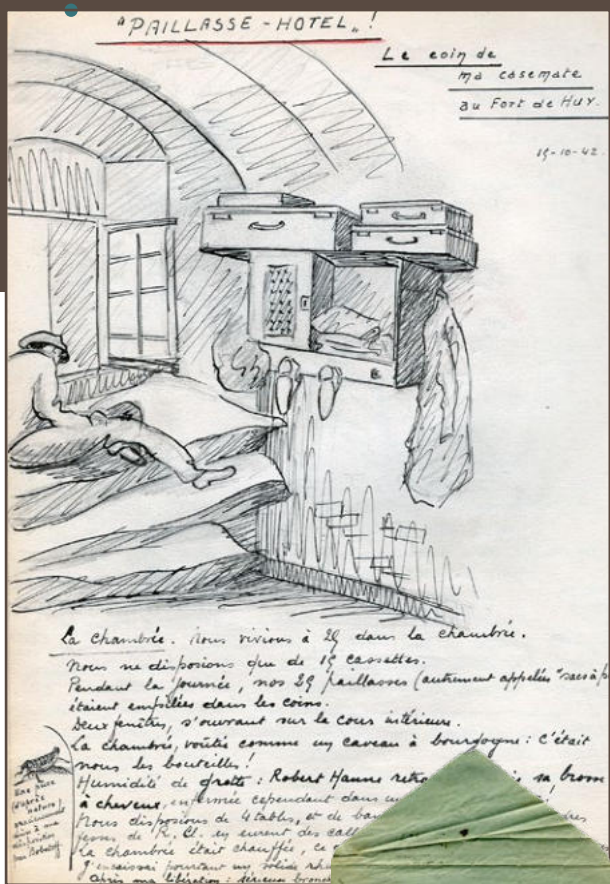
d'agressions à l'encontre de membres de l'armée allemande ou de collaborateurs, ou encore en représailles à des actes de résistance. Beaucoup sont choisis parmi les résistants et les communistes, mais aussi chez les notables dont l'incarcération est susceptible de frapper particulièrement les esprits.

PARMI CES OTAGES

WALTER DELSAT
(CHIMAY, 1899 - BRUXELLES, 1973)



Juge d'instruction à Charleroi, il est incarcéré au fort en 1942. Il nous a laissé en témoignage de son passage au fort son « Cahier de Dessin ».



Walter Delsat, Paillasse-Hotel !, octobre 1942 (coll. privée). Dessin représentant sa chambrée, réalisé durant son incarcération au fort de Huy.



Walter Delsat, Cahier de Dessin, octobre 1942 (coll. privée).

JUGE D'INSTRUCTION, MINISTRE, OU ENCORE ÉCRIVAIN, DES OTAGES CHOISIS DANS LE BUT DE FRAPPER LES ESPRITS.

Arthur Masson, Toine dans la tourmente, couverture (coll. Les amis d'Arthur Masson).



JOSEPH PHOLIEN
(LIÈGE, 1884 - BRUXELLES, 1968)



- Sénateur, ministre de la Justice et ministre d'État.
- En février 1943, il est le compagnon de cellule de l'écrivain wallon Arthur Masson.

Enveloppe d'une lettre écrite du fort par Joseph Pholien et adressée à son épouse (coll. privée).



ARTHUR MASSON
(RIÈZES-LEZ-CHIMAY, 1896 - NAMUR, 1970)



- Écrivain wallon, connu surtout pour son personnage de Toine Culot.
- Emprisonné avec une centaine d'otages à la suite d'un attentat réxiste, il passe la Noël 1942 au fort et est libéré en février 1943.
- Il évoque clairement cet épisode de sa vie dans « Toine dans la tourmente ».

IV. LES RÉSISTANTS

Font partie de cette catégorie de prisonniers : les notables opposés à l'ordre nouveau, la résistance judiciaire et administrative, y compris les forces de l'ordre, les réfractaires au travail obligatoire, la presse clandestine. On peut y ajouter la résistance économique des paysans et des cultivateurs.

PARMI CES RÉSISTANTS

RENÉ HALIN (HUY, 1897 - HUY, 1943)



- Imprimeur hutois arrêté après un acte de délation.
 - Incarcéré au fort de Huy, il est mis au secret et subit d'horribles interrogatoires.
 - Il meurt le 8 décembre 1943 à l'âge de 46 ans des suites de ses blessures.
- La cause officielle du décès, fournie par les Allemands, est un suicide par pendaison.

CES NOMBREUX PRISONNIERS DE DIVERSES NATIONALITÉS ET REVENDIQUANT DES OPINIONS POLITIQUES, PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES VARIÉES JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA LUTTE CONTRE LE FASCISME.



René Halin, imprimeur hutois incarcéré au fort où il décède le 8 décembre 1943 (coll. privée).

V. LES FEMMES

La population du fort de Huy est en majorité masculine et il n'existe que très peu d'informations sur la détention des femmes.

Nous avons cependant répertorié, dans le registre d'écrou du fort, une centaine de prénoms féminins. Ces femmes, semble-t-il, sont séparées des hommes et cantonnées dans une seule salle, sans confort ni sanitaires. À la différence des détenus masculins, elles n'ont pas droit à la promenade dans la cour intérieure.

Parmi elles, Félicie Mertens, arrêtée le 22 juin 1941 lors de l'« Aktion Sonnenwende » et qui reste au fort jusqu'en février 1942. Elle témoigne ci-contre*.

Félicie Mertens et son amie prennent l'initiative de nettoyer le linge de certains prisonniers. Ce travail s'effectue dans une pièce située près des cuisines, ce qui permet aux femmes de voler un peu de nourriture.



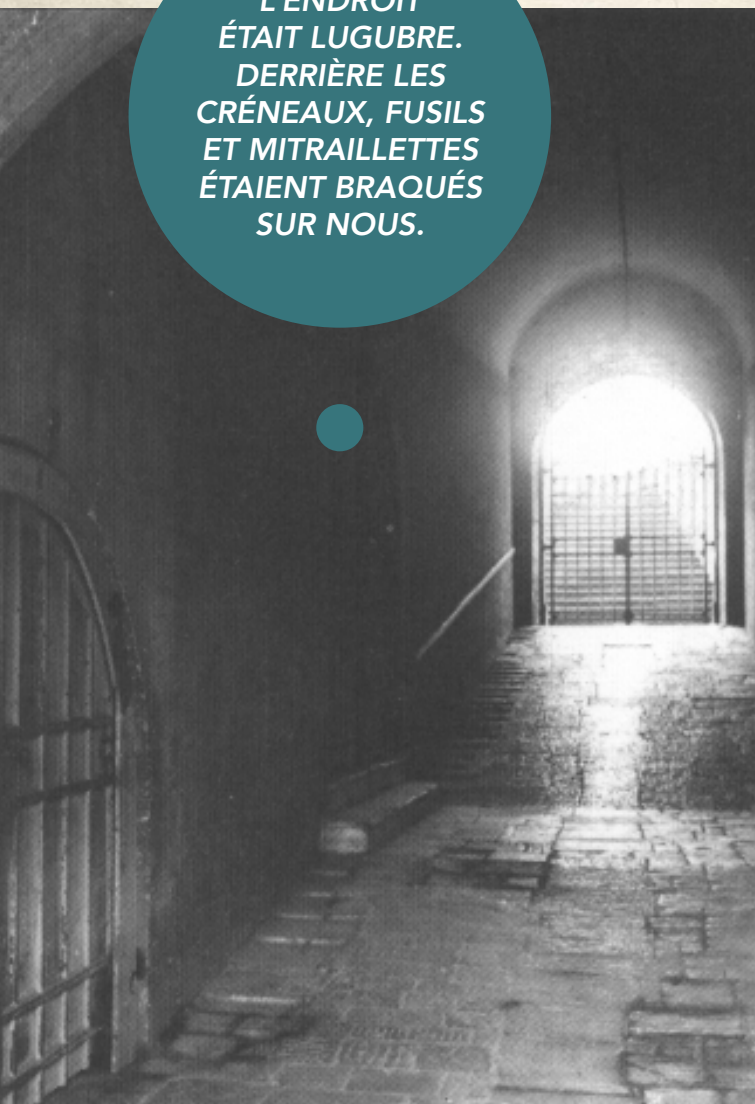
UNE CENTAINE DE FEMMES RÉPERTORIÉES DANS LE REGISTRE D'ÉCROU DU FORT

* On me guide vers un escalier de pierre qui mène à une ancienne salle de garde où se trouvent une quinzaine de femmes presque toutes de la région liégeoise. La salle où étaient parquées les femmes manquait de confort et de sanitaires en particulier ; on se lavait tant bien que mal dans des récipients de fortune, vieux bassins et seaux.

MERTENS F., *Une femme parmi d'autres.*
Récit, prose, poèmes, dessins, s. l. n. d.

● LES TÉMOINS RACONTENT...

L'ENDROIT
ÉTAIT LUGUBRE.
DERRIÈRE LES
CRÉNEAUX, FUSILS
ET MITRAILLETES
ÉTAIENT BRAQUÉS
SUR NOUS.



Le fort de Huy, le couloir d'entrée.

- I. L'ARRIVÉE
- II. LA SALLE D'ÉCROU
- III. LES CHAMBRÉES
- IV. LA NOURRITURE
- V. L'HYGIÈNE
- VI. LA PROMENADE
- VII. L'APPEL
- VIII. LES TRAVAUX ET LES CORVÉES
- IX. LES OCCUPATIONS DES OTAGES
- X. LES CACHOTS
- XI. LES CONTACTS AVEC L'EXTÉRIEUR
- XII. UNE NUIT AU FORT
- XIII. L'EXÉCUTION
- XIV. LA DÉPORTATION
- XV. LEUR LIBÉRATION

Matricule	Nomme	Prénom	Relig.	Travail	vingtetellé am
4180	Gelot	Alphonse	B	-	16.9.43
4181	Henri	Henri	B	-	"
4182	Chicot	Honoré	B	-	"
4183	Reynard	Joseph	B	-	"
4184	Thiry	Marcel	B	-	"
4185	Glaum	Antoine	B	-	"
4186	Amoir	Gilbert	B	-	"
4187	Deljean	Henri	B	-	"
4188	Bouton	Henri	B	-	17.9.43
4189	Voullien	Henri	B	-	21.9.43
4190	Ormon	Constant	B	-	"
4191	Leclerc	Georges	B	-	23.9.43
4192	Delmont	Leon	B	-	"
4193	Thys	Alfred	B	-	"
4194	Mendelmann	Emile	B	-	"
4195	Deys	Augustin	B	-	"
4196	Omey	Antoine	B	-	"
4197	Vanderelle	Henri	B	-	"
4198	Willignot	Henri	B	-	"
4199	Henriot	Henri	B	-	"
4200	Henriot	Alfred	B	-	27.9.43
4201	Reynard	Henri	B	-	"

Page du registre d'écrou du fort
(Service des victimes de la guerre, Bruxelles).

I. L'ARRIVÉE

Paul Dubois de Carvin fait partie du premier convoi.
Il témoigne :

Le 14 juin, vers 18 heures, nous arrivons au pied du fort. En colonne par deux, nous avons monté la pente conduisant à l'intérieur de la forteresse. C'était très difficile d'avancer. Les alentours du Fort étaient envahis par les herbes, les branches d'arbres. Une véritable jungle... Après cette marche épuisante, nous arrivons au pied d'un escalier de fer, raide et moussu... Bientôt l'ensemble des mineurs se retrouve rassemblé par rang de 5 sur la place entourée de bâtiments sur toutes les faces. L'herbe et les arbustes poussés sur cette plage nous montaient jusqu'à mi-corps. L'endroit était lugubre. Derrière les créneaux, fusils et mitraillettes étaient braqués sur nous.

FOSSIER J.-M., *Zone Interdite*. Nord-Pas-de-Calais,
Paris, 1977, p. 446
(témoignage de Paul Dubois de Carvin).

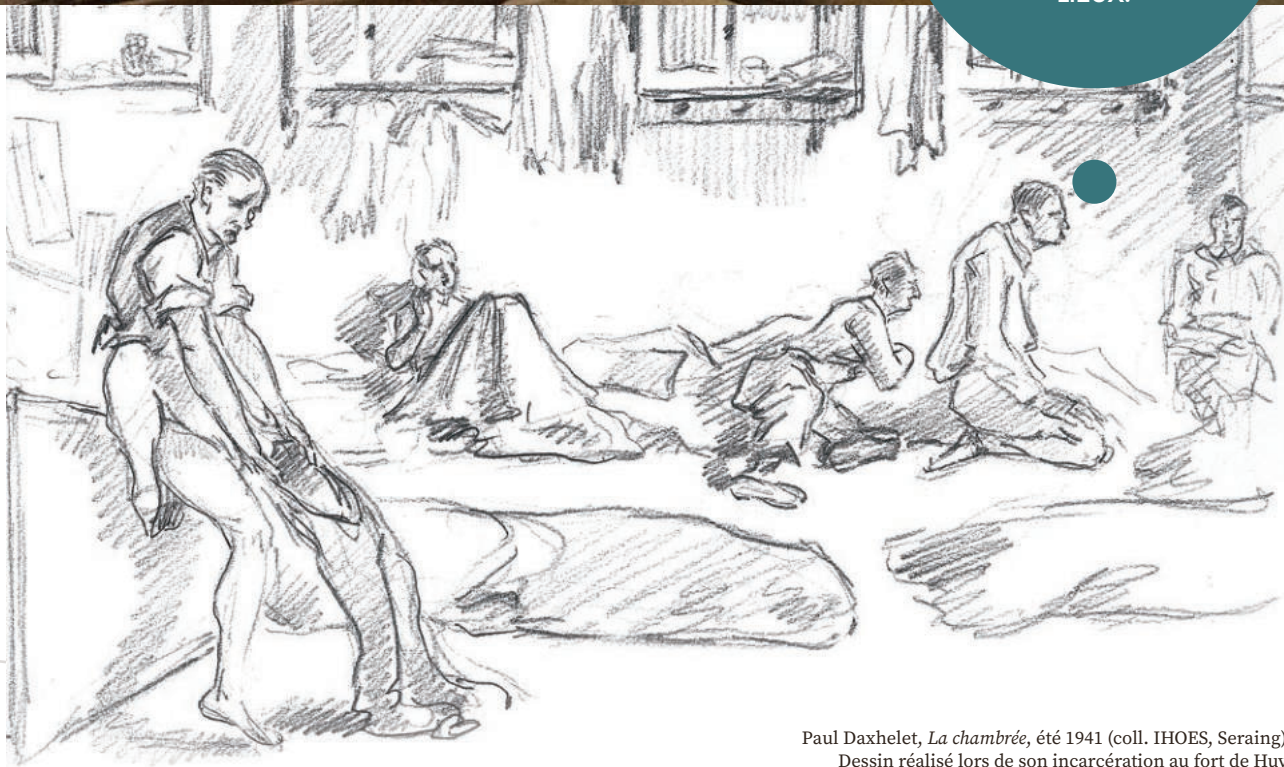
II. LA SALLE D'ÉCROU

Les prisonniers du fort continuaient à porter leurs vêtements civils et n'ont pas de numéro matricule sur eux ; si chacun en reçoit un à son entrée, il ne le connaît en général même pas.

Les matricules que nous relevons dans le registre d'écrou servent uniquement à l'administration allemande et à la gestion du fort. Autrement dit, un soldat ne peut, si ce n'est par des liens privés, connaître le nom d'un prisonnier qu'il rencontre.



ENTASSÉS PAR 25
OU 30 PAR CHAMBRÉE,
LES PRISONNIERS Y
DORMENT À MÊME LE
SOL, SUR DES PAILLASSES.
POUX ET MOISSURES
CÔTOIENT AUSSI LES
LIEUX.



Paul Daxhelet, *La chambrée*, été 1941 (coll. IHOES, Seraing).
Dessin réalisé lors de son incarcération au fort de Huy.

III. LES CHAMBRÉES

Les prisonniers sont entassés à 25 ou 30 par chambrée. Ils y dorment à même le sol, sur des paillasses. Un peu de linge, quelques vieilles boîtes de fer blanc servant de batterie de cuisine et une grande table de bois pour tout mobilier.

Par équipes de dix ou quinze, nous fûmes acheminés dans les chambrées. Chacune comportait une forte table rectangulaire, un banc grossier de chaque côté. Pas de lits : nous devions nous coucher à même le sol qui regorgeait d'humidité et qui sentait le moisi. Par la suite, il y eut quelques paillasses de sciure de bois... Très vite les poux firent leur apparition.

FOSSIER J.-M., *Zone Interdite. Nord-Pas-de-Calais*, Paris, 1977, pp. 446-447
(témoignage de Paul Dubois de Carvin).

Arthur Masson, qui passe la Noël 1942 au fort, nous livre dans « Toine dans la tourmente » cette description des lieux :

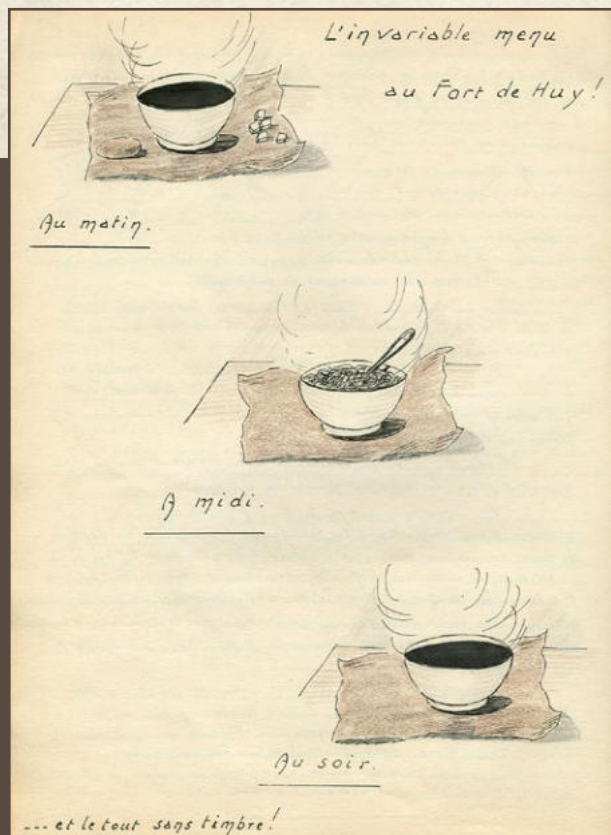
C'était une longue pièce voûtée de plein-cintre et blanchie à la chaux. Cela ressemblait à une cave, ou à un grand four, ou à une chapelle désaffectée.

Deux petites fenêtres, donnant sur la cour intérieure, éclairaient à demi la salle.

Au milieu, trois tables massives comme des établis s'alignaient, surchargées de drôleries ménagères : boîtes à sardines converties en cendriers, filtre à café fabriqué d'un chiffon fixé sur une chopine ébréchée, réchaud composé d'une bougie dans un manchon de fer blanc... Et, tout autour de la salle, vingt-cinq ou trente paillasses s'alignaient sur le carreau, sans châlit, perpendiculairement au mur.

MASSON A., *Toine dans la tourmente*, Bruxelles, 1996, pp. 13-14.

● LES TÉMOINS RACONTENT... (suite)



Walter Delsat, *L'invariable menu au Fort de Huy!*, octobre 1942 (coll. privée).

Paul Daxhelet, *La toilette*, été 1941 (coll. IHOES, Seraing).



V. L'HYGIÈNE

La toilette se faisait dans de longues salles obscures et froides, autour d'une rampe centrale avec des robinets... Les conditions misérables de notre existence faisaient de ce qui nous restait de sang le bonheur des parasites. Les horribles poux de camp avaient investi beaucoup de chambrées. Ils n'avaient rien à voir avec les poux des cheveux sales, bien plus petits. Le plus clair de notre temps libre passait à les chasser et à exterminer leurs

UNE
NOURRITURE
INSUFFISANTE
FAISANT MAIGRIR
DE PLUSIEURS
DIZAINES DE
KILOS LES
PRISONNIERS.

IV. LA NOURRITURE

La nourriture est une des préoccupations majeures des prisonniers. Presque tous se plaignent de la faim.

La « ration d'entretien » se compose de peu : un morceau de pain, une cuillère de beurre ou de margarine, quelques morceaux de sucre, un bol d'ersatz de café et un autre d'une soupe légère où nagent parfois quelques ronds de carottes ou quelques fragments de rutabagas. La section locale de la Croix-Rouge n'est pas avare d'efforts pour améliorer le sort des prisonniers, notamment en leur faisant parvenir des colis.

La nourriture était infecte, une soupe où nageait une vague feuille de chou, un morceau de carotte ou de rutabaga, une soupe aux feuilles d'orties et de rutabagas, sans sel. Pour le pain : 150 grammes à certaines périodes, à d'autres, 125. Le matin, nous avions droit à un bon de jus de malt, appelé « caféol ».

Le manque de nourriture fit de nous des squelettes ambulants, de nombreux camarades maigriront de plusieurs dizaines de kilos.

FOSSIER J.-M., *Zone interdite*. Nord-Pas-de-Calais, Paris, 1977, p. 450 (témoignage de Victor Remi).

œufs dans les coutures de nos vêtements. Le pire moment, c'était la nuit. Les poux se rassemblaient tout en haut de la poitrine, dans le bas du cou, à l'endroit où la peau tendre permet les morsures. Nous étions réveillés par le grouillement de la vermine. Nous l'écrasions sous nos chaussures, dans l'espace cimenté qui nous séparait de la paille voisine. Parfois, les puces apparaissaient. Elles chassaient les poux, mais leurs piqûres plus cruelles nous gênaient davantage...

PANNEQUIN R., *Ami si tu tombes*, Paris, 1976, pp. 206, 214-215.

La ronde des prisonniers au fort de Huy.
Photo prise clandestinement en 1943 et diffusée par Solidarité
Croix-Rouge du Front wallon.



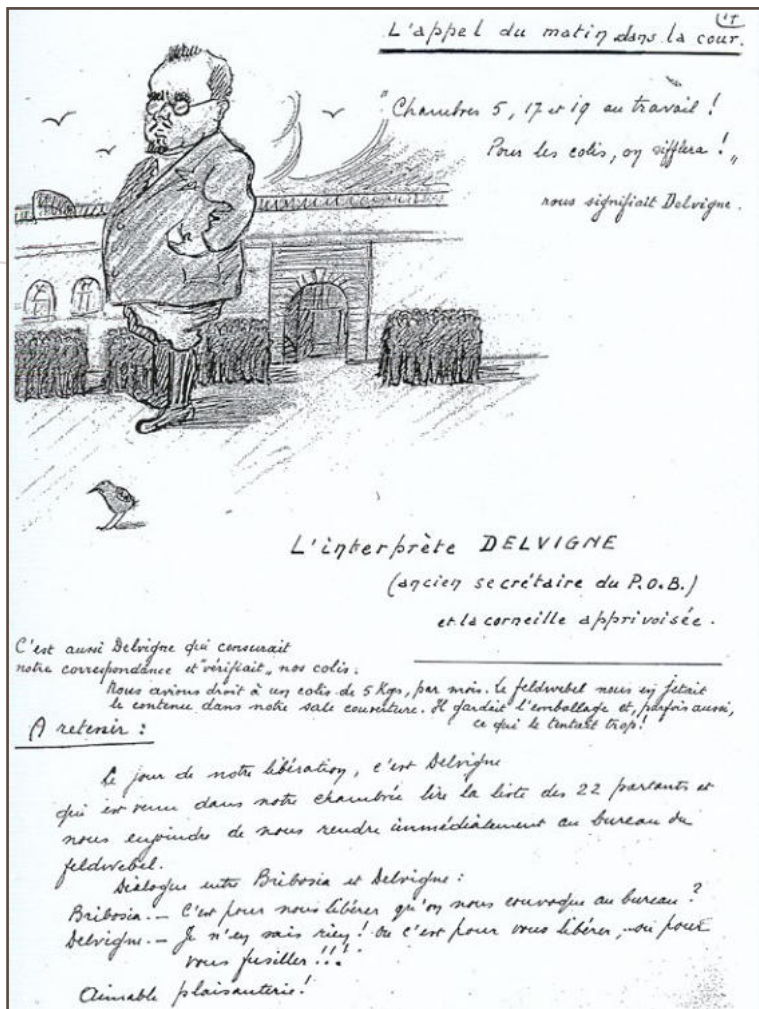
CHACUN
MATIN, LES HOMMES
DEVAIENT SE PRÉSENTER
DANS LA COUR POUR
L'APPEL, SUR QUATRE FILES,
DERRIÈRE LE CHEF DE
CHAMBRE. LES ALLEMANDS
VÉRIFIAIENT
L'EFFECTIF...

VI. LA PROMENADE

L'après-midi, Toine compléta sa connaissance des lieux et des gens de l'endroit. Il fit le tour de la cour. L'aile du bâtiment opposée à celle où il gîtait était occupée par environ deux cents ouvriers du Nord de la France et quelques Belges, tous étiquetés comme communistes ou mal notés par le régime nazi. La plupart de ces pauvres diables étaient incarcérés depuis longtemps. Pauvres, squelettiques, à charge de leurs familles qui, pour leur envoyer le colis mensuel de cinq kilos, linge compris, toléré par le commandant de la boîte, devaient se saigner aux quatre veines...

MASSON A., op. cit., pp. 57-58.

Walter Delsat, L'appel du matin dans la cour, octobre 1942 (coll. privée).



VII. L'APPEL

La petite cour, à présent, était remplie de prisonniers qui se promenaient en rond. Il était près de cinq heures, l'heure de l'appel, après quoi les hommes devraient rentrer dans les « chòps » jusqu'au lendemain... Un coup de sifflet retentit, suivi de vociférations. Un Boche à tête bouffie venait de surgir du corps de garde avec un calepin. C'était l'heure de l'appel des prisonniers. De toutes les chambrées, il en sortit qui gravirent l'énorme escalier accédant à la cour surélevée. Tout cela se rangea par chambrées, l'aile gauche faisant face à l'aile droite, celle des Français. Le Boche au calepin s'avança dans l'allée laissée libre, compta les hommes, se mit à hurler soudain... Puis il acheva son travail, violet de colère... Toine avait peur... D'instinct, il louchait vers le revolver que le Boche portait à la ceinture... L'appel était fini.

MASSON A., op. cit., p. 62.

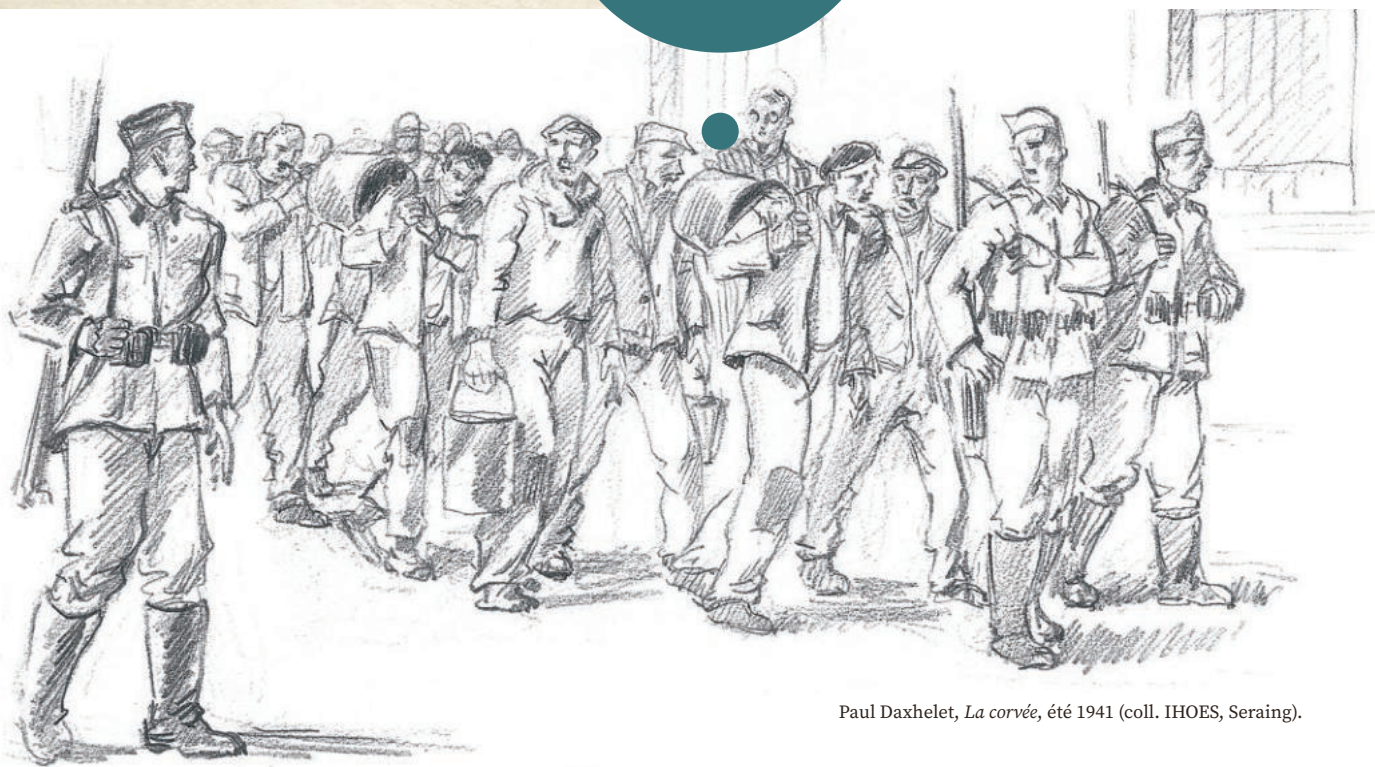
Le lendemain matin, l'appel eut lieu en présence d'un civil, petit, barbu et myope qui se présenta comme l'interprète... il nous expliqua que nous allions être répartis définitivement, qu'il devait y avoir un chef de chambre responsable... L'interprète nous avait dit que dans la cour, à chaque interpellation d'un Allemand, nous devions nous mettre au garde-à-vous et crier en allemand le numéro de notre chambre et le nombre d'hommes qui y étaient affectés. André Bergmoës nous expliqua comment s'organisait la vie. Chaque matin, les hommes devaient se présenter dans la cour pour l'appel, sur quatre files, derrière le chef de chambre. Les Allemands vérifiaient l'effectif... Un bref coup de sirène sonna l'appel dans la cour. Tous se précipitèrent. On devait se mettre en rang devant la fenêtre de sa chambre, la tête droite et décoiffée...

PANNEQUIN R., op. cit., pp. 202-203.

● LES TÉMOINS RACONTENT...

(suite)

SI LES OTAGES NE DOIVENT PAS TRAVAILLER, CE N'EST PAS LE CAS DES FRANÇAIS ET DES COMMUNISTES.



Paul Daxhelet, *La corvée*, été 1941 (coll. IHOES, Seraing).

VIII. LES TRAVAUX ET LES CORVÉES

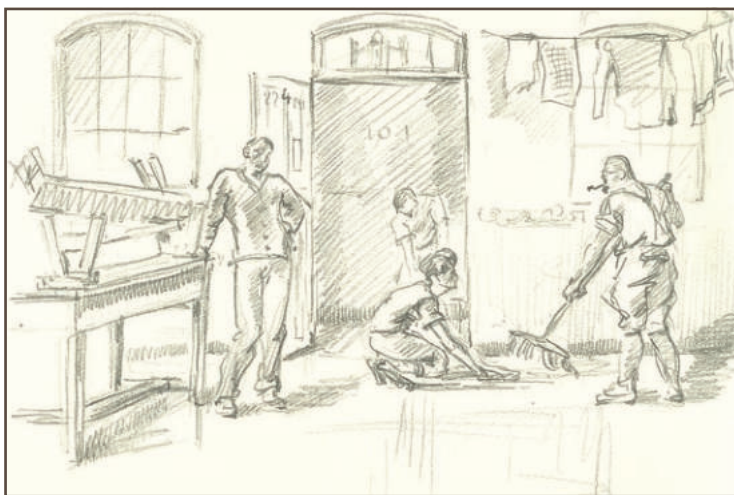
Si les otages ne doivent pas travailler, ce n'est pas le cas des Français et des communistes.

Ainsi témoigne Émile Dezitter :

À Huy, nous étions soumis au travail forcé qui consistait à diverses tâches comme le jardinage, la construction de murs, les terrassements, etc.

Quant à Roger Pannequin, il raconte : Chaque matin, les hommes devaient se présenter dans la cour pour l'appel... les Allemands vérifiaient l'effectif puis prélevaient dans plusieurs groupes des équipes de travail pour la journée. Des sentinelles les emmenaient. Les équipes revenaient à midi pour la soupe et repartaient. Le recrutement était fait au hasard et les travaux consistaient à aménager des routes d'accès à la forteresse... Des équipes allaient parfois entretenir les jardins de la Kommandantur...

PANNEQUIN R., *op. cit.*, pp. 205, 210-212.



Paul Daxhelet, *Nettoyage de la chambrée*, été 1941 (coll. IHOES, Seraing).

Puis il y avait la corvée d'eau...

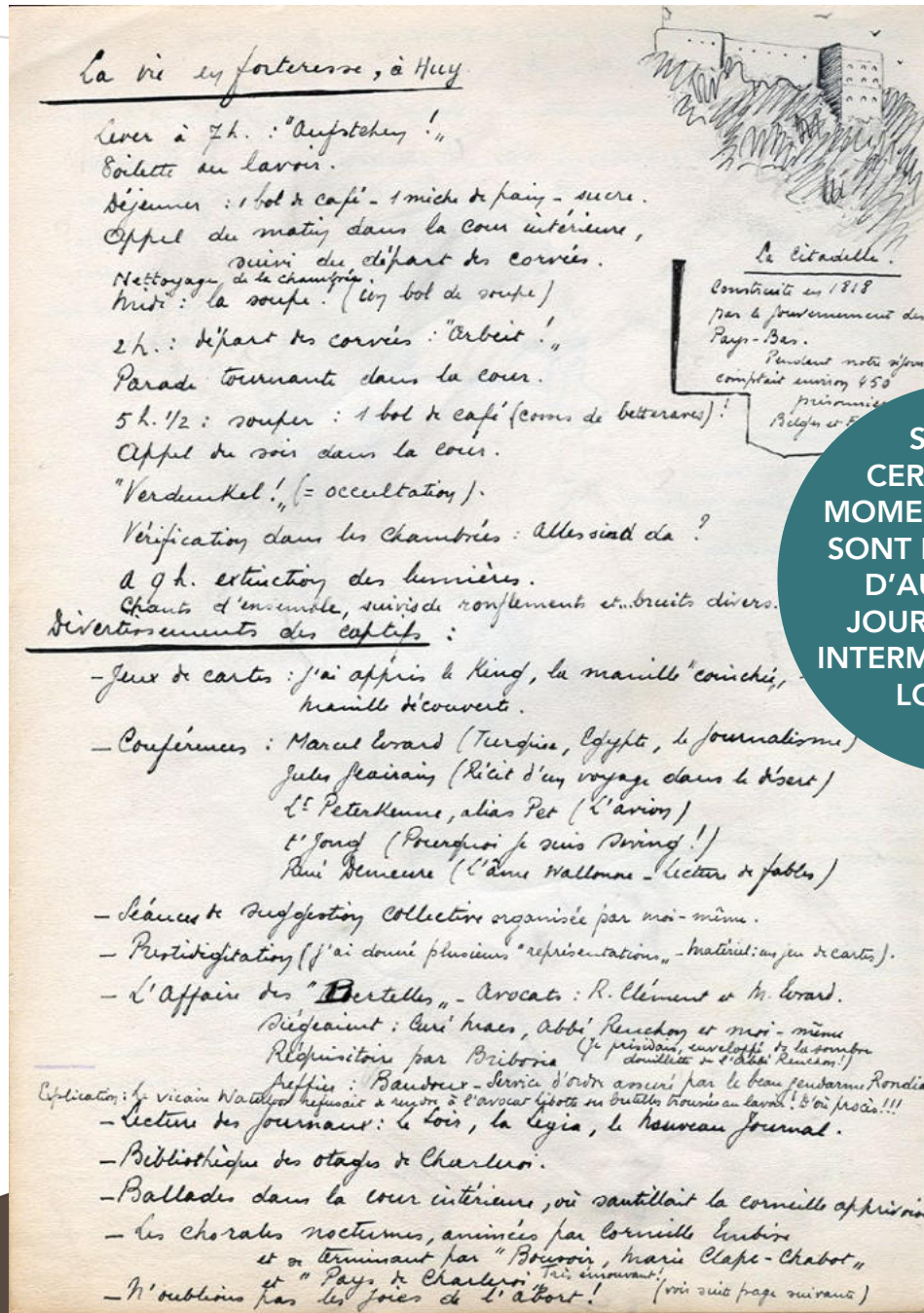
La forteresse avait une pompe avec une grande roue à aubes pour remonter l'eau de plus de 50 mètres. Bien qu'il n'y ait que de petites détériorations, jamais elle ne fut réparée, et le ravitaillement en eau se fit constamment à bras d'homme. Aucun des détenus ne saurait dire ce qui était le plus pénible de cette montée : ou le chemin abrupt, aux pavés arrondis, ou l'escalier de pierre aux larges marches inégales, ou l'escalier de fer, raide et étroit.

FOSSIER J.-M., *Zone Interdite. Nord-Pas-de-Calais*, Paris, 1977, p. 450 (témoignage de Victor Remi).

IX. LES OCCUPATIONS DES OTAGES

On organisa la soirée, suivant ses goûts et aptitudes. La plupart des hommes se groupèrent autour des tables pour la partie de belote ou de piquet. D'autres ouvrirent des livres, venus là par les soins de la Croix-Rouge. Quelques-uns se mirent à déambuler, seuls avec leurs pensées, en philosophes, dans le couloir qui longeait les chambres : il y faisait obscur et il y traînait un air lourd et fétide parce que le couloir aboutissait à un hypogée terriblement humide à usage de lavoir mais où s'alignaient aussi cinq goguenots à demi brisés, le plus souvent bouchés, sujets à des reflux étranges, des dégoûtements inexplicables à cette altitude, et toujours calamiteux.

MASSON A., op. cit., p. 66.



SI, POUR CERTAINS, LES MOMENTS DE RÉPIT SONT RARES, POUR D'AUTRES, LES JOURNÉES SONT INTERMINABLEMENT LONGUES.

Walter Delsat, La vie en forteresse, à Huy, octobre 1942 (coll. privée).

LES OTAGES SONT MIEUX TRAITÉS QUE LES COMMUNISTES ET LES RÉSISTANTS

Ils ne sont pas soumis aux corvées. L'entretien de la chambrée terminé et les seaux hygiéniques vidés, il leur faut trouver le moyen de s'occuper durant la journée. Parmi les « occupations » imaginées :

- jeux de cartes ;
- conférences organisées sur des sujets divers ;
- une « bibliothèque » a été constituée grâce aux livres fournis par la Croix-Rouge et ceux apportés par les prisonniers ;
- certains détenus écrivent des textes, des poèmes, d'autres dessinent... ;
- promenade dans la cour intérieure ;
- chasse aux puces...

● LES TÉMOINS RACONTENT...

(suite)

...DANS LA
PLUS PROFONDE
OBSCURITÉ, ET JE
MESURE À LA FOIS,
ET L'EXIGÜITÉ DE
MON CACHOT, ET
L'AMPLEUR DE MON
INFORTUNE...

X. LES CACHOTS

Nous pénétrons dans une salle qui abrite toute une série de cachots isolés les uns des autres... L'endroit est littéralement sinistre. Mon insouciance s'en vole au moment où se boucle derrière moi la lourde porte du cachot n° 11 : verrous que l'on pousse, clé qui grince, judas minuscule qui s'ouvre, se referme puis se verrouille... Le mobilier est spartiate : un lit rudimentaire (deux planches et une mince paillasse), un tabouret et un seau hygiénique ; au plafond, une ampoule derrière une épaisse vitre dépolie, qui s'éclaire de l'extérieur... J'ai complètement perdu la notion de l'heure...



Le fort de Huy, porte d'un des cachots.



Le fort de Huy, reconstitution d'un des cachots.

... j'attends la visite d'un geôlier qui m'apporterait de quoi boire et manger... Mais personne ! Pour comble, la chiche lumière s'éteint... J'étends les bras horizontalement, dans la plus profonde obscurité, et je mesure à la fois, et l'exiguïté de mon cachot, et l'ampleur de mon infortune...

MOREAU C., *Vingt-quatre heures en cellule au Fort de Huy*, Huy, Musée communal, s. d.



Walter Delsat, *Souvenirs graphiques du Juge prisonnier !*, octobre 1942 (coll. privée).

Chère Maman,
 Je t'envoie un peu de
 friandises, ce n'est pas grand chose.
 j'aurais voulu de la confiture, mais il
 n'y en a pas cette semaine. Je tâcherai d'en
 faire demain avec les fraises.
 Je paierai les 3 fr. que tu
 dois mais je ne sais pas où il faut les
 payer.

LES CONTACTS
 AVEC L'EXTÉRIEUR
 SONT LIMITÉS À UN
 SEUL COURRIER ET
 À UN SEUL COLIS
 DE VIVRES ET DE
 VÊTEMENTS
 PAR MOIS !

Messages passés clandestinement au
 fort grâce à la complicité d'un ouvrier
 appelé pour des réparations (coll. privée).

XI. LES CONTACTS AVEC L'EXTÉRIEUR

Les détenus peuvent recevoir et envoyer une seule lettre par mois, mais ces lettres sont épluchées et censurées. D'autres profitent de la présence d'ouvriers venus effectuer l'une ou l'autre réparation dans la forteresse pour leur donner du courrier et recevoir des nouvelles de l'extérieur.

Les détenus sont autorisés à recevoir un colis de vivres et de vêtements par mois ; ils peuvent demander ce qu'ils désirent. Cependant, il leur est interdit de recevoir de l'argent, de l'alcool, de la farine, des aliments à cuire et des enveloppes. Ils demandent à leur famille des aliments qui se conservent un certain temps, des vêtements de rechange, des médicaments pour améliorer leur santé et des produits pour faire leur toilette et pour tuer la vermine.

La plupart des Français arrêtés ne reçoivent pas de vivres de l'extérieur... De nombreux détenus partagent le contenu de leur colis avec d'autres qui n'ont rien.

En général, les intellectuels sont beaucoup mieux approvisionnés que les ouvriers qui craignent d'occasionner des privations supplémentaires à leur famille. En plus du colis transmis par leur famille, les détenus ont la possibilité d'en recevoir de la Croix-Rouge.

LEJEUNE M., *La citadelle de Huy pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de licence, Université de Liège, 2000-2001, pp. 51 ss.

ANECDOTE EN CES TEMPS DE MISÈRE

En 1943, la femme de Joseph Pholien réussit à combiner pour lui une visite chez un dentiste hutois. Perpétuellement sous la surveillance d'un soldat allemand, elle parvient, habillée en infirmière, à lui bourrer les poches « d'objets divers, lettres, chocolat, cigarettes... au point qu'il était impossible de fermer les boutons, ce qui donnait à ma démarche une allure d'autant plus étrange qu'il régnait ce jour-là un froid sibérien ». Son frère Camille (de la même cellule) et lui organisent un « banquet » convivial avec le contenu des colis reçus du dehors : potage d'un seul cube de bouillon, sardines partagées en filets et deux barres de chocolat. Le tout sur une caisse recouverte d'une couverture épucée de ses bestioles.

CARTON de TOURNAI Fr. et JANSSENS G., *Joseph Pholien. Un homme d'État pour une Belgique en crises*, Wavre, 2003.

Chère Maman,
 Je t'envoie encore un peu
 de friandises. La cuillérée en sera très délicate
 au jardin. Elles gâtent beaucoup. Je vais
 en faire un peu de confitures, pour toi et
 pour nous.
 Claudy t'envoie quelques roses de
 son jardin. Il en fait des bouquets pour
 toi. Michel est enrhumé, il boulotte très

Chère Maman, Je t'envoie quelques mots pour
 te donner un peu de nouvelles. Elles sont assez
 rares, car ici c'est toujours la même chose.
 Le temps devient un peu long, mais enfin avec
 du courage et de l'espoir, on vient à bout de
 tout. Toute la famille se porte très bien.
 Joseph est revenu pour quelques jours, mais il fait
 toujours du mauvais temps. Les enfants
 deviennent deux diables, surtout Claude, je vais
 le mettre en classe après les vacances.
 Écoute de nous donner un peu de tes nouvelles.

Chère Maman, Je t'envoie les quelques objets que
 tu as demandés. Pour les fantômes. Je ne
 sais pas ce que je dois t'envoyer.
 J'espère que tu te portes bien. Ici cela
 va bien, les enfants mangent beaucoup
 de friandises.
 Ça bientôt et bon bain.
 Bonnet
 Claudy et Michel. J'envoie quelques fleurs.

● LES TÉMOINS RACONTENT... (suite)



Le fort de Huy, un couloir © Photo : Christian Nollomont.

XII. UNE NUIT AU FORT

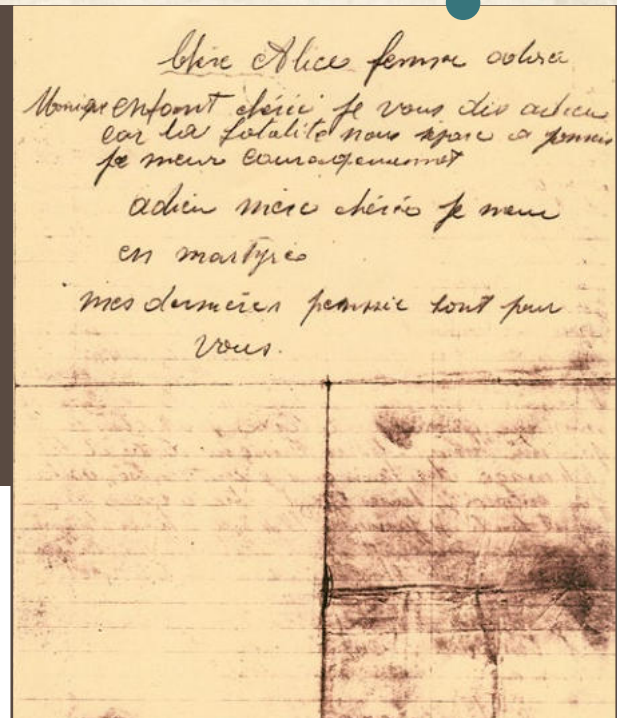
Et le crépuscule de novembre tomba sur la citadelle. Toutes les portes intérieures en furent verrouillées et cadénassées par les chiourmes*. Les panneaux d'occlusion furent appliqués aux fenêtres. La cour devint un no man's land qui séparait de sa tristesse désertique les deux ailes de la sinistre bâtisse. Quiconque eût réussi par impossible à s'aventurer là à ce moment eût été exterminé par la sentinelle juchée en permanence sur le chemin de ronde, avec un fusil au dos, deux grenades dans le ceinturon, une mitrailleuse aux pieds et un molosse entre les bottes. Sa première nuit de captivité fut assez pénible. D'abord, cette paille infecte ne le séparait du pavement dur que d'une épaisseur de litière. À force de gigoter, il y fit des cavités et finit par tâter le carreau de ses omoplates. La paille, malaxée par les dormeurs, dispersait dans l'atmosphère empuantie de la chambrée, ses poussières subtiles qui brûlaient les paupières, irritaient les gorges... Il y avait aussi les ronfleurs... Il y avait... il y avait les puces, qui travaillaient par bataillons entiers selon la stratégie boche et que Toine sentait trotter allégrement sur sa peau tendre... Et puis, son imagination le travaillait... Il pensait à sa famille...

*Garde-chiourmes : surveillant des forçats.

MASSON A., op. cit., pp. 65, 70.

IL N'Y A
PAS DE PELOTON
D'EXÉCUTION AU
FORT. LES PRISONNIERS
DÉSIGNÉS POUR
ÊTRE FUSILLÉS SONT
TRANSFÉRÉS À LA
CITADELLE DE
LIÈGE.

Dernière lettre écrite par Jules Cardol à son épouse juste avant son exécution à la citadelle de Liège (coll. privée).



XIII. L'EXÉCUTION

Il n'y a pas de peloton d'exécution à Huy et il n'y a jamais eu d'exécution d'otages au fort. Les prisonniers désignés pour être fusillés sont transférés à la citadelle de Liège. C'est le cas de Gérard et Jules Cardol. Domiciliés à Liège, Gérard est ouvrier à l'usine d'Ougrée-Marhay, Jules est ouvrier monteur chez Saroléa à Herstal. Les deux frères sont arrêtés le 28 novembre 1942. Ils sont soupçonnés d'être membres du parti communiste et d'avoir participé à l'acte de sabotage contre l'usine de construction électrique belge à Herstal, où dix hommes armés sont entrés et ont fait sauter de gros moteurs. En réalité, ils n'ont pas pris part à ce sabotage. Ils sont internés à la citadelle de Liège du 27 novembre au 1^{er} décembre 1942, date à laquelle ils sont transférés au fort de Huy (sous les numéros matricule 2748 et 2747). Dans la nuit du 3 janvier 1943, ils sont transférés à la citadelle de Liège. Le 4 janvier au petit matin, ils y sont fusillés en représailles aux attentats commis dans la nuit du 23 au 24 décembre 1942 contre quatre soldats allemands à Liège, ainsi que pour le meurtre d'un membre de l'ordre nouveau la même nuit.

Cinq résistants ont cependant été fusillés immédiatement à Huy, au pied du fort, en avril 1944, pour avoir commis un attentat.

XIV. LA DÉPORTATION

Après leur passage au fort de Huy, près de la moitié des détenus sont libérés, principalement les otages. Pour les autres, le fort n'est qu'une étape sur le chemin de la déportation...

• LE CAMP DE CONCENTRATION DE NEUENGAMME

Pour les mineurs français et une partie des prisonniers arrêtés lors de l'« Aktion Sonnenwende ». Ces détenus ont quitté Huy le 22 septembre 1941. Neuengamme est un camp de concentration, établi le 13 décembre 1938 au sud-est de Hambourg sur l'Elbe, d'abord comme camp satellite du camp de Sachsenhausen, puis transformé en 1940 en camp de travail indépendant avec plus de 90 camps extérieurs annexes. Le 2 mai 1945, les SS abandonnent le camp.



Camp de concentration de Neuengamme © Photo : Pierre-Billaux-1953.

Camp de concentration de 's-Hertogenbosch (Bois-le-Duc) à Vught © Presser, Sem / Anefo.



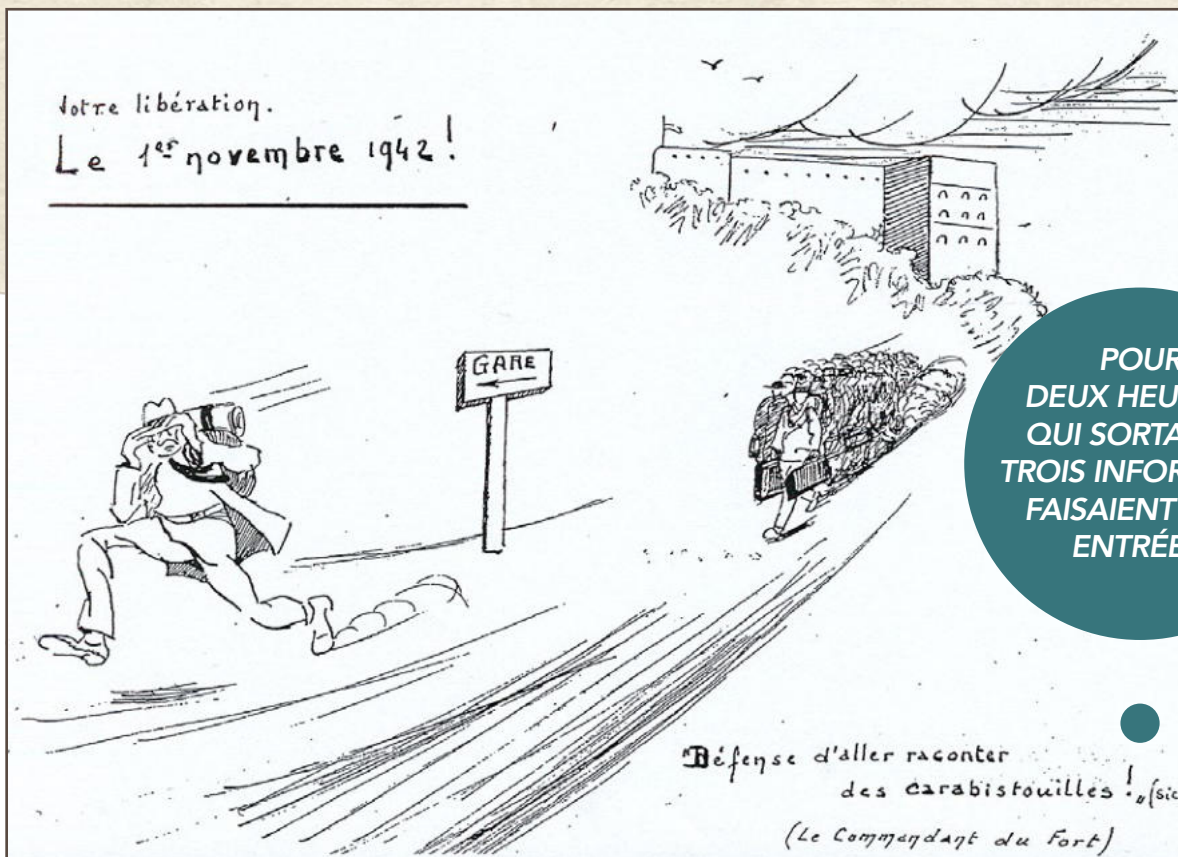
• LE CAMP DE CONCENTRATION DE 'S-HERTOGENBOSCH (BOIS-LE-DUC) À VUGHT

Pour de nombreux détenus, communistes et résistants, à partir du 22 octobre 1943 et jusqu'à la fin de la guerre. Il s'agit du seul camp de concentration allemand situé aux Pays-Bas durant la Seconde Guerre mondiale. Sa construction commence en 1942, les premiers détenus y arrivent le 13 janvier 1943, avant même son achèvement... Environ 35 000 personnes y sont emprisonnées.

APRÈS LE
FORT ? PRÈS DE LA
MOITIÉ DES DÉTENUS
SONT LIBÉRÉS. POUR
LES AUTRES ? LE FORT
N'EST QU'UNE ÉTAPE
SUR LE CHEMIN DE LA
DÉPORTATION.

● LES TÉMOINS RACONTENT...

(fin)



Walter Delsat, *Notre libération*, octobre 1942 (coll. privée).

XV. LEUR LIBÉRATION

À la citadelle, les jours s'écoulaient sans grande variété dans le programme. Des groupes s'en allaient, libérés un beau matin ou à midi, ou à la tombée du jour, avec une fantaisie de date et d'horaire systématiquement déconcertante. Des gens d'un même village, amenés là comme otages le même jour et pour un motif identique, se voyaient expulsés à huit jours d'intervalle, quinze parfois, ou plus... Mais la

boîte ne se vidait pas pour autant. Pour deux heureux qui sortaient, trois infortunés faisaient leur entrée... Il pouvait être à ce moment dix heures. Cette journée de février était belle... L'homme aux grosses semelles était là, deux fiches dans la main, avec le sous-off boche... Dix minutes après, Toine et son curé, munis de leurs valises, sortaient du bureau, libres ! Au moment où la première grille de la poterne s'ouvrait devant eux, ils se retournèrent pour embrasser d'un dernier regard l'enclos sinistre où ils laissaient tant d'eux-mêmes et adresser un au revoir aux compagnons que, le cœur serré, ils abandonnaient à la souffrance...

MASSON A., *op. cit.*, pp. 96, 99.

Le fort de Huy, la chapelle.



LA CHAPELLE ●

Après la libération de Huy par l'armée américaine, le 6 septembre 1944, les arrestations des inciviques se multiplient. Le 12 septembre, le ministère de la Justice installe au fort un centre d'internement qui abritera plus de cinq cents « mauvais Belges » jusqu'à sa fermeture le 31 décembre 1946.

La décoration de la chapelle illustre cette période de l'histoire du fort.



Le fort de Huy, salle consacrée à la vie quotidienne de la population sous l'Occupation.

● LA VIE DES HUTOIS SOUS L'OCCUPATION (1940-1944)

Deux salles illustrent la vie quotidienne de la population sous l'Occupation via diverses thématiques.

THÈMES ABORDÉS

- Les services administratifs (l'exode, la répression, la propagande, la résistance).
- À la maison (l'alimentation, le rationnement, le marché noir, le chauffage, l'habillement, l'occultation).
- Hors de la maison – La vie sociale (les communications, les loisirs).
- À l'école (l'enseignement, les matières de cours).
- Visages de Huy (la mutation du paysage urbain, le Pontia).
- La solidarité (le rôle de la Croix-Rouge – Le Secours d'Hiver).
- Le péril aérien (les essais des sirènes d'alerte, les abris).
- Le bombardement du 18 août 1944.
- La libération de Huy le 6 septembre 1944.

La libération de Huy, place Saint-Germain.



ILS ONT OSÉ LA GRÈVE !

**DU 27 MAI AU
9 JUIN 1941,
100 000 MINEURS
EN GRÈVE**

AU PRINTEMPS 1941 (DU 27 MAI AU 9 JUIN), des grèves éclatent en France, dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. 100 000 mineurs, tenaillés par la faim et poussés à bout par des conditions de vie et de travail insoutenables, osent défier l'occupant nazi. La répression est terrible. Avec la collaboration des préfets d'Arras et de Lille et les directeurs des concessions minières qui avaient conservé des listes de militants, la Gestapo et la Feldgendarmerie raflent les mineurs, la plupart syndicalistes ou communistes. Pour avoir fait grève et réclamé de meilleures conditions de travail, ils sont envoyés dans les prisons de Béthune et de Douai, les casernes de Lille et de Valenciennes. Le gouvernement de Vichy ayant avoué son incapacité matérielle à prendre en charge les mineurs arrêtés dans un de ses centres de détention de la zone occupée, les Allemands doivent gérer eux-mêmes cette situation. Or, le gouvernement militaire allemand de Bruxelles refuse leur concentration dans la « zone rattachée », certainement par peur d'un soulèvement interne ou de la part de la population. La citadelle de Huy constitue donc un lieu « idéal » pour les accueillir. Inoccupé, situé en Belgique à plusieurs dizaines de kilomètres du bassin minier et planté sur un éperon rocheux, le fort militaire offre toutes les garanties de sécurité pour interner les « agitateurs ».



**244
MINEURS
DÉPORTÉS À
SACHSENHAUSEN.
136 D'ENTRE EUX NE
REVIENDRONT
PAS.**



• **Le mercredi 11 juin 1941, 226 mineurs sont embarqués** dans dix-huit camions qui prennent la direction de la Belgique et de la citadelle de Huy, près de Liège. Ils constituent les premiers détenus de ce qui devient alors le lieu privilégié d'internement des otages et des communistes arrêtés par les Allemands en Belgique et dans le nord de la France. Après avoir parcouru un peu plus de 180 kilomètres, les hommes, descendus des camions, doivent gravir un petit chemin qui monte de façon abrupte vers l'entrée du fort. Quelques marches les séparent alors de l'imposante porte d'entrée. Les 226 mineurs arrivent à la citadelle alors qu'elle est inoccupée depuis plusieurs mois. Il s'agit d'organiser la vie à l'intérieur du fort. Hubert Delforge raconte : *Nous sommes arrivés les premiers à la citadelle ; l'herbe arrivait au-dessus de nos têtes ; nous avons tout défriché et fait une route avec des seaux en faisant la chaîne avec le matériel.*

• **Un deuxième convoi de mineurs suivra, le mercredi 2 juillet 1941, avec 47 hommes.**

Ce sont donc, au total, 273 hommes arrêtés lors des grèves qui sont déportés à la citadelle de Huy. Ils y connaissent l'internement hors de France et les premières brimades.

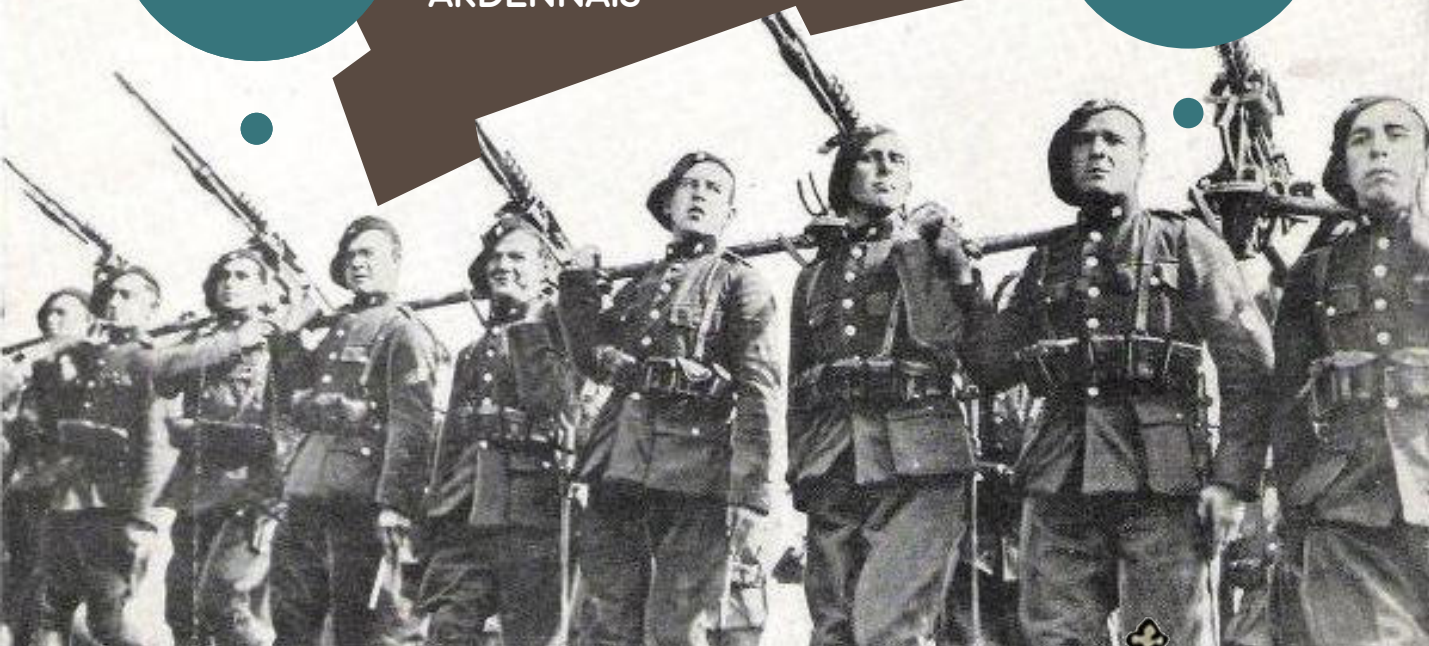
• **Le 23 juillet 1941, un train quitte la gare de Huy à destination du camp de concentration de Sachsenhausen.**

À son bord, 244 mineurs qui forment le tout premier convoi de déportés français. 136 ne reviendront pas.

Ces hommes avaient décidé de ne pas se résigner face à l'occupant et au gouvernement d'extrême droite de Vichy. Ils avaient refusé d'alimenter la machine de guerre nazie : 500 000 tonnes de charbon ne furent pas extraites durant ces quinze jours de grève. Il s'agissait d'ouvriers, de mineurs qui avaient pris la décision de faire grève pour leurs familles, leurs enfants, leurs petits-enfants.

LES CHASSEURS ARDENNAIS

EN 1939,
LE FORT EST
OCCUPÉ PAR LA
6^e COMPAGNIE
DU 6 ChA.



LES CHASSEURS ARDENNAIS sont une unité d'infanterie de la composante terre de l'armée belge issue d'un projet de 1913, mais développée seulement dans l'entre-deux-guerres et qui s'illustre lors de la Seconde Guerre mondiale.

En 1940, lors de l'invasion allemande, les Chasseurs ardennais sont répartis en deux divisions ; ils effectuent destructions et combats retardateurs en Ardenne, avant de rejoindre le reste de l'armée belge sur la Dendre : ils participent à la bataille de la Lys, en défendant Deinze, Gottem et Vinkt.

Lorsque le 1^{er} régiment de Chasseurs ardennais est créé, trois casernes sont construites en bord de Meuse :

- Flawinne pour le 1 ChA ;
- Tramaka/Seilles pour le 2 ChA ;
- Antheit pour le 3 ChA...

Lors de la création du 2^e régiment, la répartition se fait comme suit :

- Flawinne pour le 4 ChA ;
- Tramaka/Seilles pour le 5 ChA ;
- Antheit pour le 6 ChA...

Huy est une ville de garnison avec le fort et la caserne d'Alne ; Antheit, avec le bataillon d'instruction du 3 ChA à la caserne Binamé, dès 1937.



AUJOURD'HUI, les Chasseurs ardennais participent aux opérations de l'OTAN, de l'ONU et de l'Union européenne. Ils sont également engagés dans des opérations humanitaires quand on fait appel à la Belgique pour des situations d'urgence dans le monde. Ils prennent part également, de façon ponctuelle, à des opérations de sécurisation du sol belge, en collaboration avec les forces de police.

Lors de la mobilisation, le 26 août 1939, le fort est occupé par la 6^e compagnie du 6 ChA (volontaires venant du centre d'instruction d'Antheit).

Le 10 mai 1940, l'unité quitte le fort pour prendre position sur la rive gauche de la Meuse.

**CE SONT L'HISTOIRE ET
LES ACTIVITÉS DU 6 ChA
QUI SONT ILLUSTRÉES
DANS CETTE SALLE**

Li Tchestia

fort & mémorial

Musées de Huy

Depuis l'Antiquité, le site qui accueille aujourd'hui le fort de Huy a joué un rôle stratégique ayant largement contribué à la naissance et à l'essor de la ville. Les origines de l'ancienne forteresse demeurent assez obscures. Dans la seconde moitié du IX^e siècle, divers actes font mention de l'existence d'un castrum, lieu fortifié que l'on peut raisonnablement identifier avec l'espace situé entre la Meuse et le Hoyoux, éminence rocheuse comprise. Notre Tchestia ne réapparaît ensuite qu'en 943 en tant que place forte d'une ville établie au centre d'un vaste comté. Quant au fort élevé au début du XIX^e siècle sur son emplacement, il demeure l'un des édifices militaires les plus importants du pays de Liège.

FORT & MÉMORIAL VILLE DE HUY

Fort & mémorial, chaussée Napoléon
4500 Huy - Tél. : 085/21 53 34 - fort@huy.be



www.visithuy.be